

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2775

7 octobre 2014

### SOMMAIRE

Advent Syniverse Technologies S.à r.l. . . . .	133168	Diamond Three S.à r.l. . . . .	133160
C2 S. à r.l. . . . .	133163	Diamond Two S.à r.l. . . . .	133164
Calimax 2 S.A. . . . .	133166	DPGP Astra S.à r.l. . . . .	133155
Capstone Capital S.à r.l. . . . .	133166	DP Property Europe Holdings S.à r.l. . . . .	133154
Caresta S.A. . . . .	133157	Dreamchamber S.à r.l. . . . .	133164
Carnesa S.A. . . . .	133158	D. Vandamme & Cie . . . . .	133154
CEREP III Germany S.à r.l. . . . .	133154	ECF London Office S.à r.l. . . . .	133158
CEREP III Investment E S.à r.l. . . . .	133154	ECF Maisach Logistics S.à r.l. . . . .	133160
CEREP III Investment G S.à r.l. . . . .	133155	ECF Paris Office & Retail HoldCo S.à r.l. . . . . .	133159
CEREP III Investment H S.à r.l. . . . .	133155	ECWID S.à r.l. . . . .	133161
CEREP III Investment I S.à r.l. . . . .	133160	ELARC . . . . .	133161
CEREP III Investment R S.à r.l. . . . .	133167	Electra Sarl . . . . .	133161
CEREP Manresa S.à r.l. . . . .	133167	Electrogen S.à r.l. . . . .	133165
CEREP Montrouge S.à r.l. . . . .	133167	Elinoa Invest S.à r.l. . . . .	133162
CEREP Redcliffe S.à r.l. . . . .	133158	Eltyser . . . . .	133170
CEREP T S.à r.l. . . . .	133164	Epsilos Gesellschaft S.à r.l. . . . .	133159
Chauffage-Sanitaire Claude Schreiber S.à r.l. . . . .	133160	Epsilos Holding S.à r.l. . . . .	133167
Circuit Foil Luxembourg . . . . .	133163	Foncière Rocade . . . . .	133165
Coldod S.à r.l. . . . .	133161	Greenfield Participations . . . . .	133156
ColUlm S.à r.l. . . . .	133159	Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l. . . . .	133157
Coral Doonbeg Holdings S.à r.l. . . . .	133166	Ivax International (Luxembourg) S.à r.l. . . . . .	133157
Crystal Development S.A. . . . .	133162	Lux-Aerospace S.A. . . . .	133170
CS European Retail No. 1 S.à r.l. . . . .	133162	Mobile i3 S.A. . . . .	133181
CS Nordic Retail No.1 S.A. . . . .	133164	Osy Technologies S.à r.l. . . . .	133173
CWEI (Luxembourg) Power S.à r.l. . . . .	133163	PC-Tank S.à r.l. . . . .	133155
Danan . . . . .	133165	Pharma Service S.A. . . . .	133156
DBAG Holding I S.à r.l. . . . .	133170	Pigeza S.A. SPF . . . . .	133156
DBAG Investment I S.à r.l. . . . .	133200	Pinnacle Topco & Cy S.C.A. . . . .	133197
Delhaize Luxembourg S.A. . . . .	133200	Pitomaxlend S.A. . . . .	133156
Diamond Consulting S.A. (House of Dia- monds) . . . . .	133200		
Diamond Seven S.à r.l. . . . .	133159		

**D. Vandamme & Cie, Société en Commandite simple.****Capital social: EUR 10.000,00.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 173.481.

## EXTRAIT

En date du 5 mai 2014, les associés de D. Vandamme & Cie. SCS ont décidé de transférer le siège social de la société du 13, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Windhof, le 31 juillet 2014.

Référence de publication: 2014121245/13.

(140139023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**DP Property Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.738.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Juillet 2014.

Martinus C. J. WEIJERMANS

Gérant B

Référence de publication: 2014121274/13.

(140140061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CEREP III Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.289.

## EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121190/14.

(140140125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**CEREP III Investment E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 136.032.

## EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121191/14.

(140139319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**DPGP Astra S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 131.207.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Juillet 2014.

Martinus C. J. WEIJERMANS

Gérant B

Référence de publication: 2014121275/13.

(140140062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**PC-Tank S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Jean Fischbach.  
R.C.S. Luxembourg B 80.874.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue au siège de la société en date du 23 juillet 2014*

Est nommé comme réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2015 la société Fidewa-Clar S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 165 462, avec siège social à L - 3364 Leudelange, 2, Rue du Château d'Eau.

Pour extrait sincère et conforme

*Un administrateur*

Référence de publication: 2014121802/13.

(140139410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Investment G S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 136.029.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121192/14.

(140139305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Investment H S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 139.866.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121193/14.

(140140133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Pharma Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 74, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 46.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121809/9.

(140139847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Pitomaxlend S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5899 Syren, 7, rue de Hassel.

R.C.S. Luxembourg B 170.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121814/10.

(140139219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Pigeza S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, Boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 154.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014121812/13.

(140139021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Greenfield Participations, Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 153.802.

## EXTRAIT

L'assemblée générale du 04 août 2014 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Mrs Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Mr Manuel HACK, Administrateur, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Mr Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

L'assemblée générale du 04 août 2014 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 04 août 2014.

Pour GREENFIELD PARTICIPATIONS

Société anonyme

Référence de publication: 2014125584/22.

(140142741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

**Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 181.785.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par l'associé unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> août 2014 que:

- Monsieur John Wiseman, né 22 août 1971 à Jersey, demeurant professionnellement au 13 Castle Street, St Helier, Jersey, JE4 5UT, a été nommé aux fonctions de gérant de la Société à compter du 1<sup>er</sup> août 2014, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2014.

Pour extrait sincère et conforme  
Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014125599/17.

(140142497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

---

**Caresta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 12.086.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 07 mai 2014*

Est nommé Réviseur d'entreprises agréé:

- La société BDO AUDIT

SOCIETE ANONYME

RCS Luxembourg B 147 570

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 LUXEMBOURG

Son mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2014.

*Pour la société CACTUS S.A.*

Maximilien LEESCH

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2014128495/18.

(140145275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2014.

---

**Ivax International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 207.486.100,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 72.565.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé datée du 20 juin 2014*

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 juin 2014, Ivax Holdings GmbH, ayant son siège social au 2, Alpenstrasse, CH-8640 Rapperswill, Suisse a transféré 8.299,444 parts sociales détenues de la manière suivante:

- 8.299,444 parts sociales d'une valeur de 25 EUR chacune, à la société Ivax International GmbH, ayant son siège social au 2, Alpenstrasse, CH-8640 Rapperswill, Suisse.

Ainsi les parts de la société Ivax International (Luxembourg) S.à r.l., sont réparties de la manière suivante:

- Ivax International GmbH: 8.299,444 parts sociales

Luxembourg, le 6 août 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Mandataire*

Référence de publication: 2014125628/19.

(140142777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

---

**CEREP Redcliffe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.084,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 121.597.

## EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121198/14.

(140139316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Carnesa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 6-8, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 12.124.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 07 mai 2014*

Est nommé Réviseur d'entreprises agréé:

- La société BDO AUDIT

SOCIETE ANONYME

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 LUXEMBOURG

Son mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2014.

CACTUS S.A.

*L'administrateur unique*

Représenté par Maximilien LEESCH

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2014128497/18.

(140145276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2014.

---

**ECF London Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 156.742.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.

2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.

3. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur Godfrey Abel

- Monsieur Michael Chidiac

- Madame Nicola Hordern

- Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

*Signature*

Référence de publication: 2014121307/21.

(140139325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Diamond Seven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 173.014.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014121254/9.

(140139542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Epsilos Gesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 166.937.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2014.

Epsilos Gesellschaft S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014121286/12.

(140139950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CoUIm S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 116.562.

Suivant décision du gérant, en date du 17 juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014121130/12.

(140139770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**ECF Paris Office & Retail HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 153.762.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.
3. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:
  - Monsieur Godfrey Abel
  - Monsieur Michael Chidiac
  - Madame Nicola Hordern
  - Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014121310/21.

(140139417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Diamond Three S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 171.705.

Les comptes annuels au 31/12/013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014121255/9.  
(140139543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Chauffage-Sanitaire Claude Schreiber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4732 Pétange, 54, rue de l'Eglise.  
R.C.S. Luxembourg B 69.349.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2014.  
Référence de publication: 2014121204/10.  
(140139171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Investment I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 139.867.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121194/14.

(140140132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**ECF Maisach Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 171.931.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.
3. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:
  - Monsieur Godfrey Abel
  - Monsieur Michael Chidiac
  - Madame Nicola Hordern
  - Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014121309/21.

(140139401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---



**ELARC, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 142.982.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121319/10.

(140139739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Coldod S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 188.034.

Suivant décision du gérant, en date du 17 Juillet 2014, le siège social de la société a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2014122344/13.

(140141116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

---

**Electra Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3383 Noertzange, 44, Cité Beaulieu.  
R.C.S. Luxembourg B 135.783.

Der Kaufvertrag über Gesellschaftsanteile vom 25. März 2014 unter Privatschrift zwischen Herr Lucien ENGELBERG und Frau Monika ENGELBERG-LEHMANN wurde ratifiziert. Infolge dieses Kaufvertrages wird die Gesellschaft zu einer Einpersonengesellschaft mit beschränkter Haftung. Alle 100 Anteile werden durch Frau Monika ENGELBERG-LEHMANN, Kauffrau, geboren am 10. August 1966 in Köln (Deutschland), wohnhaft in L-3383 Noertzange, 44, Cité Beaulieu gezeichnet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. März 2014.

ELECTRA S.à r.l.

Référence de publication: 2014121322/15.

(140139414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**ECWID S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 163.947.

*Extrait des décisions prises par les résolutions des actionnaires en date du 24 juillet 2014*

1. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant A.
2. Monsieur Gérard BIRCHEN, né à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement au L-2453 Luxembourg, 6 rue Eugène Ruppert a été nommé gérant A avec effet au 24 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour ECWID S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014121315/16.

(140138942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Crystal Development S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 147.907.

A décidé de dénoncer le siège social avec effet au 4 août 2014 de la société  
CRYSTAL DEVELOPMENT S.A.

Société anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147 907

Luxembourg, le 4 août 2014.

CF Corporate Services

Société Anonyme

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2014122364/16.

(140140976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**Elinoa Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 165.115.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 1<sup>er</sup> août 2014 entre Stichting Elinoa et la société Zurtis Corporation, une société des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, VG 1110 Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Companies Register sous le numéro 1428896 que Stichting Elinoa a cédé la totalité de ses parts sociales dans la Société, soit 12.500 parts sociales, à Zurtis Corporation avec effet au 1<sup>er</sup> août 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 04 août 2014.

Référence de publication: 2014122674/17.

(140140631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**CS European Retail No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 172.907.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.
3. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:
  - Monsieur Godfrey Abel
  - Monsieur Michael Chidiac
  - Madame Nicola Hordern
  - Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014122365/21.

(140140489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**C2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, Waïstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 146.091.

Der Jahresabschluss zum 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Schwebsange, den 05.08.2014.

Référence de publication: 2014122370/10.

(140141229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**CWEI (Luxembourg) Power S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 180.321.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 juin 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014122368/11.

(140140573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**Circuit Foil Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 35.071.825,00.**

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle C Salzbaach.  
R.C.S. Luxembourg B 93.110.

*a. Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2014*

En date du 31 juillet 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'approuver les démissions de Monsieur Steve WAMPACH, Monsieur Alex NICK et Monsieur Frédéric LANG de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat;

- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015:

\* Monsieur Hyun Soo DONG, né le 6 janvier 1956 à Seoul, République de Corée, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2/F, 33-Gil 15, Jong-Ro (St), Jongno-Gu, Seoul, République de Corée;

\* Monsieur Yoonkeon KIM, né le 3 avril 1968 à Seoul, République de Corée, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2/F, 33-Gil 15, Jong-Ro (St), Jongno-Gu, Seoul, République de Corée;

\* Monsieur Raymond GALES, né le 22 juillet 1955 à Dudelange, Luxembourg, résidant professionnellement à l'adresse suivante: Zone Industrielle C Salzbaach, L-9559 Wiltz.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Hyun Soo DONG
- Monsieur Yoonkeon KIM
- Monsieur Raymond GALES

*b. Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 31 juillet 2014*

En date du 31 juillet 2014, le conseil de gérance de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Raymond GALES, né le 22 juillet 1955 à Dudelange, Luxembourg, résidant professionnellement à l'adresse suivante: Zone Industrielle C Salzbaach, L-9559 Wiltz, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2014122337/33.

(140140575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**Diamond Two S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 171.660.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121256/9.

(140139538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Dreamchamber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 175.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dreamchamber S.à r.l.

Référence de publication: 2014121259/10.

(140139180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP T S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 128.196.

**EXTRAIT**

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Référence de publication: 2014121201/14.

(140139306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CS Nordic Retail No.1 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 128.983.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014*

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité d'administrateur avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité d'administrateur de classe A avec effet au 10 juillet 2014 et jusqu'à l'Assemblée Générale en 2018.
3. Le conseil d'administration se compose désormais comme suit;
  - Monsieur Godfrey Abel, classe B et Président
  - Monsieur Michael Chidiac, classe B
  - Madame Nicola Hordern, classe A
  - Madame Lorna Mackie, classe A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014121236/21.

(140139527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Electrogen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4509 Niedercorn, 3, Saint Antoine.

R.C.S. Luxembourg B 159.953.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121324/10.

(140139383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Danan, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 105.999.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014122652/11.

(140140299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

**Foncière Rocade, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 5.031.000,00.**

Siège social: L-2226 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergruenewald.

R.C.S. Luxembourg B 107.488.

*Procès-verbal des résolutions de l'associé unique de la Société*

Attendu que la soussignée,

SHY LLC, une société constituée et existante selon le droit du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, inscrite auprès du Secretary of State du Delaware sous le numéro 4134838,

est l'associée unique de la Société (ci-après l'«Associée Unique»).

Attendu que en date du 19 mai 2014, Monsieur Michel GARBOLINO, co-gérant de la Société, né le 24 novembre 1943, à Paris, France, demeurant au 50, rue de Rochechouart, 75009 Paris, France, a notifié à la Société sa démission de son mandat de gérant avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2014.

Par conséquent l'Associée Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associée Unique décide de prendre acte et d'accepter la démission de Monsieur Michel GARBOLINO, précité, de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2014.

*Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de nommer Monsieur Nicholas HUTTMAN, né le 19 janvier 1964 à Genève, Suisse, demeurant à 38, chemin des Ussets, CH-1246 CORSIER - Genève, Suisse, en tant que nouveau co-gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2014, pour une durée indéterminée.

En conséquence des résolutions qui précèdent, la gérance de la Société sera désormais composée des personnes suivantes:

- Monsieur Claude AMAR, gérant; et
- Monsieur Nicholas HUTTMAN, gérant.

Ainsi fait à Genève, le 26 juin 2014.

SHY LLC

Représentée par Kristen VAN RIEL

Manager

Référence de publication: 2014121383/33.

(140140021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Capstone Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 150.998.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 11 juillet 2014*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Gérard BIRCHEN, Monsieur Frank PLETSCHE et Madame Urszula PRZYBYSLAWSKA, gérants, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Capstone Capital S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014124067/16.

(140137485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

---

**Calimax 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 178.229.

Par résolutions prises en date du 26 juin 2014, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2. Nomination de Alter Domus Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de commissaire aux comptes, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Référence de publication: 2014124057/16.

(140138556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

---

**Coral Doonbeg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 176.779.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juillet 2014*

En date du 17 juillet 2014, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Madame Nao MAEDA, née le 10 juin 1977 à Kanagawa, Japon, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet au 17 juillet 2014 et ce pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Michael P. WENGROFSKY, gérant A

- Madame Nao MAEDA, gérant A

- Madame Frédérique DUCULOT, gérant B

- Monsieur Philippe LECLERCQ, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Coral Doonbeg Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014124103/22.

(140137839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

---

**Epsilos Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 163.526.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2014.

Epsilos Holding S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014121287/12.

(140139949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP III Investment R S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 140.126.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121195/14.

(140140135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Manresa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 152.793.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121196/14.

(140140130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**CEREP Montrouge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 89.636.

—  
EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121197/14.

(140140129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---



**Advent Syniverse Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 535.775,00.**

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 89.855.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-third day of the month of July,  
before us, Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,  
there appeared:

WP Roaming I S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg (the "RCS") under number B 108.604 and having a share capital of an amount of €3,513,800.-, duly represented by Me Alexandre Pel, maître en droit, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy dated 23 July 2014, which shall remain annexed to the present deed, and

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Advent Syniverse Technologies S.à r.l (the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the RCS under number B 89.855, having a share capital of an amount of €535,775.-, and incorporated by deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, then notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 12 November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1766 of 12 December 2002.

The articles of association of the Company have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on 3 October 2013, published in the Mémorial, number 2927 of 20 November 2013.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

The Sole Shareholder holds all the twenty-one thousand four hundred and thirty-one (21,431) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken by the Sole Shareholder on the item below:

*Agenda*

Decision to provide for the possibility to distribute interim dividend and consequential amendment of the articles of association of the Company by inserting a second and a third paragraph to the article 18 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

"the shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the board of managers. The board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment".

After consideration of the item above, the Sole Shareholder took the following Resolution:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder resolved to provide for the possibility to distribute interim dividend and resolved consequently to amend the articles of association of the Company by inserting a second and a third paragraph to the article 18 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda above.

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand Euro (€ 1,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the appearing party, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt-troisième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,



a comparu:

WP Roaming I S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 108.604 et ayant un capital social d'un montant de 3.513.800.-€, dûment représentée par Me Alexandre Pel, maître en droit, en vertu d'une procuration datée du 23 juillet 2014, laquelle restera annexée au présent acte, et

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») de Advent Syniverse Technologies S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 89.855, ayant un capital social d'un montant de 535.775.-€ et constituée le 22 novembre 2002 suivant acte reçu de Me Léon Thomas, connu en tant que Tom Metzler, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1766 du 12 décembre 2002.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 3 octobre 2013, publié au Mémorial numéro 2927 du 20 novembre 2013.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

L'Associé Unique détient la totalité des vingt-et-un mille quatre cent trente-et-une (21.431) parts sociales émises de la Société, lui permettant ainsi de prendre valablement des décisions sur le point suivant:

#### *Ordre du jour*

Décision de permettre la distribution de dividende intérimaire et modification subséquente des statuts de la Société par l'ajout d'un deuxième et d'un troisième paragraphe à l'article 18 des statuts de la Société qui se lisent comme suit:

«Les associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur la base de relevé de comptes préparés par le conseil de gérance, montrant qu'assez de fonds sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant devant être distribué ne peut excéder les profits réalisés depuis la fin de la dernière année sociale augmentés par les profits reportés et les réserves distribuables, mais diminué par les pertes reportées et sommes devant être allouées à une réserve devant être établie par la loi.

Les dividendes déclarés peuvent être payés dans n'importe quelle devise sélectionnée par le conseil de gérance et peuvent être payés aux endroits et instants déterminés par le conseil de gérance. Le conseil de gérance peut faire une détermination finale du taux d'échange applicable à la conversion des fonds de dividendes dans la devise de leur paiement.»

Après avoir analysé le point ci-dessus, l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'Associé Unique a décidé de permettre la distribution de dividende intérimaire et a décidé en conséquence de modifier les statuts de la Société en ajoutant un deuxième et un troisième paragraphe à l'article 18 des statuts de la Société tels que figurant à l'ordre du jour ci-dessus.

#### *Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société sont estimés à mille euros (1.000.-€).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande de la même partie, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom, usuel, état civil et demeure, il a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: Pel, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juillet 2014. Relation: LAC/2014/35216. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Référence de publication: 2014123868/104.

(140137697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2014.

**Eltyser, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 161.187.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014121327/9.  
(140140104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**DBAG Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.112.500,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 180.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 juillet 2014. Dalia Ziukaite.  
Référence de publication: 2014121267/10.  
(140139472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

**Lux-Aerospace S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5691 Ellange, 31, Z.A.E. Triangle Vert.  
R.C.S. Luxembourg B 44.882.

In the year two thousand fourteen, on the third of July.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting of shareholders of LUX-AEROSPACE S.A. (hereafter the "Company"), a société anonyme having its registered office in L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 44.882, incorporated pursuant to a notarial deed dated 9<sup>th</sup> of August 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 511, page 24492 of the year 1993.

The articles of incorporation of the company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 29 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1238 of 27 June 2006.

The meeting is opened at 3.00 p.m. by Mr Larus Jonsson, residing professionally in Frisange, in the chair, who appointed as secretary Mr Frank Stolz-Page, residing professionally in Mondorf-les-Bains.

The meeting elected as scrutineer Mrs Asdis Benediktsdottir, residing professionally in Frisange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Change of the registered office of the Company from L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf to L-5691 Ellange, 31, Z.A.E. Triangle Vert;

2. Subsequent amendment of the 1<sup>st</sup> paragraph of article 2 of the articles of incorporation of the Company;

3. Acceptance of the resignation of Mr Armand Linster as director of the Company;

4. Appointment of Mr Birgir Larusson as new director of the Company;

5. Acceptance of the resignation of Mr François David as statutory auditor of the Company;

6. Appointment of Mrs Lara Bjorg Bacon-Larusdottir as new statutory auditor of the Company;

7. Miscellaneous.

II.- That the present or represented shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialled ne varietur by the persons appearing.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

*First resolution:*

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company from L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf to L-5691 Ellange, 31, Z.A.E. Triangle Vert.

*Second resolution:*

As a consequence of the above resolution, paragraph 1 of article 2 of the articles of incorporation of the Company is amended and will henceforth read as follows:

" **Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Ellange."

*Third resolution:*

The general meeting decides to accept the resignation of Mr Armand Linster as director of the Company and grants discharge to him for the execution of his mandate up to this date.

*Fourth resolution:*

The general meeting decides to appoint Mr Birgir Larusson, born on 3 January 1975 in Reykjavik, Iceland, residing in L-2511 Luxembourg, 14, boulevard Jules Salentiny, as new director of the Company for a period ending with the general meeting of shareholders to be held in 2019.

*Fifth resolution:*

The general meeting decides to accept the resignation of Mr François David as statutory auditor of the Company and grants discharge to him for the execution of his mandate up to this date.

*Sixth resolution:*

The general meeting decides to appoint Mrs Lara Bjorg Bacon-Larusdottir, born on 3 October 1976 in Reykjavik, Iceland, residing in F-57330 Kanfen, 20, rue Jeanne d'Arc, as new statutory auditor of the Company for a period ending with the general meeting of shareholders to be held in 2019.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at one thousand euro (EUR 1,000).

There being no further items on the agenda, the meeting is closed at 3.15 p.m..

Whereupon, the present deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearers and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the appearers, the said appearers signed together with the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le trois juillet,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-AEROSPACE S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 44.882, constituée suivant acte notarié en date du 9 août 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 511, page 24492 de l'année 1993 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 29 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1238 du 27 juin 2006.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Larus Jonsson, demeurant professionnellement à Frisange, qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Asdis Benediktsdottir, demeurant professionnellement à Frisange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Changement de l'adresse du siège social de la Société de L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf vers L-5691 Ellange, 31, Z.A.E. Triangle Vert;

2) Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts de la Société;

3) Acceptation de la démission de Monsieur Armand Linster de son poste d'administrateur de la Société;

4) Nomination de Monsieur Birgir Larusson comme nouvel administrateur de la Société;

5) Acceptation de la démission de Monsieur François David de son poste de commissaire de la Société;

6) Nomination de Madame Lara Bjorg Bacon-Larusdottir comme nouveau commissaire de la Société;

7) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf vers L-5691 Ellange, 31, Z.A.E. Triangle Vert.

*Deuxième résolution:*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Ellange.»

*Troisième résolution:*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Armand Linster de son poste d'administrateur de la Société et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution:*

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Birgir Larusson, né le 3 janvier 1975 à Reykjavik, Islande, demeurant à L-2511 Luxembourg, 14, boulevard Jules Salenty, comme nouvel administrateur de la Société pour une durée expirant à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2019.

*Cinquième résolution:*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur François David de son poste de commissaire de la Société et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

*Sixième résolution:*

L'assemblée générale décide de nommer Madame Lara Bjorg Bacon-Larusdottir, née le 3 octobre 1976 à Reykjavik, Islande, demeurant à F-57330 Kanfen, 20, rue Jeanne d'Arc, comme nouveau commissaire de la Société pour une durée expirant à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2019.

*Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ mille euros (EUR 1.000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Jonsson, F. Stolz-Page, A. Benediktsdottir, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 4 juillet 2014. REM/2014/1456. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 6 août 2014.

Référence de publication: 2014125745/146.

(140142526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

**Osy Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 184.226.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-third day of July,

Before Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Osy Technologies S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg under number B 184.226 (the "Company").

There appeared

OSY Holdings Limited (Cayman), an exempted company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at C/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1-1104 and registered with the Cayman Islands Companies Register under number MC-284745 (the "Sole Shareholder"),

Here represented by Mr. Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 12,500 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Elimination of the nominal value of the shares of the Company;
2. Conversion of the currency of the share capital of the Company from Euro to US Dollars;
3. Issuance of new shares of the Company without increasing the share capital of the Company;
4. Reintroduction of a USD nominal value for the shares of the Company;
5. Increase of the share capital of the Company by way of the issuance of new shares;
6. Intervention, subscription and payment of new shares by way of a contribution in kind by the sole shareholder of the Company;
7. Creation of 5 classes of shares;
8. Allocation of the existing shares among new classes of shares
9. Subsequent amendment to article 5, 7, 24, 25 and 26 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolutions; and
10. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved to eliminate temporarily the mention of the nominal value of the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares representing the current share capital of the Company set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro).

*Second resolution*

It is resolved to convert the currency of the share capital of the Company from Euro (EUR) to US Dollars (USD) with immediate effect. For the purpose of this conversion, the currency exchange rate to be applied is of EUR 1 for USD 1.3481.

As a result, the share capital of the Company amounts to USD 16,851 (sixteen thousand eight hundred and fifty-one US Dollars) consisting of 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, without mention of nominal value.

As a consequence and as of the date of the conversion, it is noted that the functional currency and accounts of the Company will be in USD.

*Third resolution*

It is resolved to issue and create 4,351 (four thousand three hundred and fifty-one) new shares in the Company without increasing the share capital of the Company to the Sole Shareholder.

*Fourth resolution*

It is resolved to reintroduce the mention of the nominal value of the shares of the Company, which is set at USD 1 per share, without any amendment to the share capital of the Company.

As a result, 16,851 (sixteen thousand eight hundred and fifty-one) shares with a nominal value of USD 1 each will represent the entire issued share capital of the Company held by the Sole Shareholder.

*Fifth resolution*

It is further resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 618,519 (six hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen US Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 16,851 (sixteen thousand eight hundred and fifty-one US Dollars) to USD 635,370 (six hundred and thirty-five thousand three hundred and seventy US Dollars) by the issuance of 618,519 (six hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen) new shares each with a nominal value of USD 1 (one US Dollar) (the "New Shares") fully paid-up (the "Increase of Capital").

*Sixth resolution*

It is resolved to accept that the Increase of Capital be subscribed by the Sole Shareholder by way of a contribution in kind consisting of a receivable of an amount of USD 618,519 (six hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen US Dollars) (the "Receivable").

*Intervention - Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declared to subscribe to the above mentioned Increase of Capital up to an amount of USD 618,519 (six hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen US Dollars) by subscribing to the New Shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar) each by way of the contribution of Receivable.

*Evaluation*

The value of the Receivable is set as USD 618,519 (six hundred and eighteen thousand five hundred and nineteen US Dollars).

Such contribution has been valued by all the managers of the Company, pursuant to a statement of contribution value, which has been produced to the notary.

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the existence of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

*Effective implementation of the contribution*

The Sole Shareholder, contributor represented as stated here-above expressly declares that:

- (i) the Receivable is certain, valid and due;
- (ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Receivable;
- (iii) the Receivable is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Receivable is not the object of a dispute or claim;
- (v) the Receivable is freely transferable with all the rights attached thereto;
- (vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Receivable; and
- (vii) all formalities subsequent to the transfer of the Receivable required under any applicable law have been or will be carried out in order for the contribution of the Receivable to be valid anywhere and towards any third party.

*Managers' intervention*

Thereupon intervened:

- OSY Holdings Limited (Cayman), class A manager;
- Séverine Lambert, class B manager;
- Myriam Scussel, class B manager; and
- Frédéric Gardeur, class B manager,

being here represented by Mr. Max MAYER, prenamed, by virtue of a power of attorney, acknowledging having been previously informed of the extent of its liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agreed with the description of the contribution, with its valuation and with the effective transfer of the Receivable, and confirmed the validity of the subscription and payment.

*Declaration*

The notary declares that the documentation sustaining the existence of the contribution has been considered convincing as well as sufficient, and the contribution is therefore effectively implemented.

*Seventh resolution*

It is resolved to create five classes of shares that will entitle their holders to the rights described under resolution ten below as follows:

- class A shares (the "Class A Shares");
- class B shares (the "Class B Shares");
- class C shares (the "Class C Shares");
- class D shares (the "Class D Shares"); and
- class E shares (the "Class E Shares").

*Eighth resolution*

It is resolved that the 635,370 (six hundred and thirty-five thousand three hundred and seventy) shares of the Company be allocated among the new classes of shares as follows:

- 16,851 (sixteen thousand eight hundred and fifty-one) shares in classes A;
- 154,629 (one hundred and fifty-four thousand six hundred and twenty-nine) shares in each of classes B to D included; and
- 154,632 (one hundred and fifty-four thousand six hundred and thirty-two) shares in class E.

*Ninth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions it is resolved to amend articles 5, 7, 24 and 26 of the articles of association of the Company to read as follows:

**" Art. 5. Capital.** The Company's share capital is set at USD 635,370 (six hundred and thirtyfive thousand three hundred and seventeen US Dollars) represented by:

- 16,851 (sixteen thousand eight hundred and fifty-one) class A (the "Class A Shares");
- 154,629 (one hundred and fifty-four thousand six hundred and twenty-nine) class B (the "Class B Shares");
- 154,629 (one hundred and fifty-four thousand six hundred and twenty-nine) class C (the "Class C Shares");
- 154,629 (one hundred and fifty-four thousand six hundred and twenty-nine) class D (the "Class D Shares"); and
- 154,632 (one hundred and fifty-four thousand six hundred and thirtytwo) class E (the "Class E Shares");

(the shares composing the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, Class D Shares and the Class E Shares, hereafter collectively referred to as the "Shares" and individually as a "Share").

All the Shares have a nominal value of USD 1 each, are fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Association.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital."

**Art. 7. Increase and Reduction of Share Capital.** The share capital of the Company may be reduced through the redemption and cancellation of one or more entire class of shares; such redemption and cancellation shall be made in the reverse alphabetical order starting with the Class E. The profit may be allocated in accordance with the preference rights as set out in Article 24 below.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for above), such class of shares give rights to their holders thereof pro rata to their holding in such class of shares to the Available Amount, with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the board of managers and approved by the general meeting of shareholders, and the holders of redeemed and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Share of the relevant class held by them and cancelled.



The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant interim accounts.

The Total Cancellation Amount for each of the classes A to E of Shares shall be the Available Amount of the relevant class of Shares at the time of its redemption and cancellation unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Article 24 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in interim accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

In case the Company would realize additional profit (e.g. an earn-out payment) after the repurchase and cancellation of the Class of Shares (the "Repurchase"), further to an operation which was realized prior to the Repurchase, then the Available Amount computed at the occasion of the Repurchase will take into account such additional profit.

**Art. 24. Allocation of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each Share entitling to the same proportion in such distributions.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fiftyfive per cent (0.55%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fortyfive per cent (0.45%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, and then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding Class of Shares (by alphabetical order, e.g., initially the Class E Shares) have been repurchased and cancelled in accordance with Article 7 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding Class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the Class D Shares).

**Art. 25. Interim Dividends.** Subject to the conditions (if any) fixed by the Companies Act and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Manager(s) shall fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

**Art. 26. Dissolution, Liquidation.** The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the Share capital. The Company shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any shareholder.



The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five per cent (75%) of the share capital, such resolution shall determine the powers and remunerations of the liquidator(s).

After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions." There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

#### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 1,950.-

The capital increase is valued at EUR 458,237.-

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person acting through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-troisième jour de juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Osy Technologies S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 412F, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.226 (la «Société»).

A comparu

OSY Holdings Limited (Cayman), une société de droit des îles Cayman, ayant son adresse commerciale à C/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1-1104 et enregistré auprès du Cayman Islands Companies Register sous le numéro MC-284745 (l'«Associé Unique»),

ici représentée par M. Max MAYER, employé, résidant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Les 12.500 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

L'Associé Unique, représenté par son mandataire, prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Suppression de la mention de la valeur nominale des parts sociales de la Société;
2. Conversion du capital social de la Société de l'euro en dollars américains;
3. Emission de nouvelles parts sociales de la Société sans augmentation du capital social;
4. Réintroduction de la mention de la valeur nominale en dollars américains des parts sociales de la Société;
5. Augmentation du capital de la Société par l'émission de nouvelles parts sociales;
6. Intervention, souscription et paiement des nouvelles parts sociales de la Société;
7. Création de cinq classes de parts sociales;
8. Allocation des parts sociales existantes aux nouvelles classes de parts sociales;
9. Modification subséquente des articles 5, 7, 24, 25 et 26 des statuts de la Société en vue de refléter les résolutions ci-dessus; et
10. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

Il est décidé de supprimer temporairement la mention de la valeur nominale des 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social actuel de la Société établi à 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euro).

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé de convertir la devise du capital social de la Société de l'Euro (EUR) en dollars américains (USD) avec effet immédiat. Aux fins de cette conversion, le taux de conversion devant être appliqué est de 1 EUR pour 1,3481 USD.

Par conséquent, le capital social de la Société s'élèvera désormais à 16.851 USD (seize mille huit cent cinquante et un Dollars Américains) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sans mention de valeur nominale.

En conséquence de la conversion et à compter de la date de celle-ci, il est noté que la devise fonctionnelle et les comptes de la Société seront en USD.

#### *Troisième résolution*

Il est décidé d'émettre 4.351 (quatre mille trois cent cinquante et une) parts sociales de la Société sans augmentation du capital social de la Société à l'Associé Unique de la Société.

#### *Quatrième résolution*

Il est décidé de réintroduire la mention de la valeur nominale des parts sociales de la Société et de la fixer à 1 USD par part sociale, sans qu'aucun amendement ne soit fait au capital social de la Société.

En conséquence, l'intégralité du capital social de la Société sera représentée par 16.851 (seize mille huit cent cinquante et une) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD chacune, détenues par l'Associé Unique.

#### *Cinquième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 618.519 USD (six cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf Dollars Américains) pour le porter de son montant actuel de 16.851 USD (seize mille huit cent cinquante et un Dollars Américains) à 635.370 USD (six cent trente-cinq mille trois cent soixante-dix mille Dollars Américains), par l'émission de 618.519 (six cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf) nouvelles parts sociales (les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune (l'«Augmentation de Capital»).

#### *Sixième résolution*

Il est décidé d'accepter que l'Augmentation de Capital soit souscrite par l'Associé Unique au moyen d'un apport en nature consistant en une créance d'un montant de 618.519 USD (six cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf Dollars Américains) (la «Créance»).

#### *Intervention - Souscription - Paiement*

L'Associé Unique, représenté par son mandataire, a déclaré souscrire à l'Augmentation de Capital susmentionnée d'un montant de 618.519 USD (six cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf Dollars Américains) en souscrivant aux Nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune, le tout étant payé par l'apport de la Créance.

#### *Evaluation*

La valeur de la Créance a été fixée à 618.519 USD (six cent dix-huit mille cinq cent dix-neuf Dollars Américains).

Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Mise en oeuvre effective de l'apport*

L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts attachés à la Créance;
- (iii) la Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés;
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Créance; et
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Créance requise en vertu des lois applicables sera accompli afin que l'apport de la Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

### *Intervention des gérants*

Ci-après sont intervenus:

- OSY Holdings Limited (Cayman), gérant de catégorie A;
- Séverine Lambert, gérant de catégorie B;
- Myriam Scussel, gérant de catégorie B; et
- Frédéric Gardeur, gérant de catégorie B,

étant représentés par M. Max MAYER, préqualifié, en vertu d'une procuration, Reconnaisant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité de gérants de la Société engagée en raison de l'apport décrit ci-dessus, chacun d'eux accepte expressément la description de l'apport, son évaluation, et le transfert effectif de la Créance, et confirme la validité de la souscription et du paiement.

### *Déclaration*

Le notaire déclare que la documentation garantissant l'existence de l'apport a été considérée comme convaincante et suffisante et qu'en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

### *Septième résolution*

Il est décidé de créer cinq classes de parts sociales, nommées classes A à E, chacune de ces classe de parts sociales ayant les mêmes droits de vote et droits financiers, comme suit:

- parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");
- parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");
- parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");
- parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"); et
- parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E").

### *Huitième résolution*

Il est décidé que les 635.370 (six cent trente-cinq mille trois cent soixante-dix) parts sociales actuelles de la Société soient allouées parmi les nouvelles classes de parts sociales comme suit:

- 16.851 (seize mille huit cent cinquante et une) parts sociales dans la classe de parts sociales A;
- 154.629 (cent cinquante-quatre mille six cent vingt-neuf) parts sociales par classe de parts sociales A à D incluse; et
- 154.632 (cent cinquante-quatre mille six cent trente-deux) parts sociales dans la classe de parts sociales E.

### *Huitième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent il est décidé de modifier l'article 5, 7, 24 et 26 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à 635.370 USD (six cent trente-cinq mille trois cent soixante-dix) Dollars Américains), représenté par:

- 16.851 (seize mille huit cent cinquante et une) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A»);
  - 154.629 (cent cinquante-quatre mille six cent vingt-neuf) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»);
  - 154.629 (cent cinquante-quatre mille six cent vingt-neuf) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»);
  - 154.629 (cent cinquante-quatre mille six cent vingt-neuf) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D»);
- et
- 154.632 (cent cinquante-quatre mille six cent trente-deux) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»);

(les parts sociales composant les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts Sociales de Classe E, sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales" ou individuellement, une "Part Sociale").

Toutes les Parts Sociales ont une valeur nominale de 1 USD (un US Dollar) chacune, sont entièrement libérées et avec les droits et obligations prévus dans les présents statuts.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.»

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de l'intégralité d'une ou plusieurs classes de parts sociales; un tel rachat et annulation doit être fait dans l'ordre alphabétique inverse en commençant par les Parts Sociales de Classe E. Le profit devra être attribué selon les dispositions prévues à l'article 24 ci-dessous.

Dans l'hypothèse d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre tel que précédemment établi), cette classe de parts sociales donne droit aux détenteurs de parts dans cette classe,

au prorata de leur participation dans cette classe de parts sociales, au Montant Disponible, dans les limites du Montant Total d'Annulation déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés, et les détenteurs des classes de parts sociales rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-après) pour chaque Part Sociale annulée qu'ils détiennent dans la classe de parts sociales concernée.

La Valeur d'Annulation par Part Sociale doit être calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales en circulation dans la classe de parts sociales qui fait l'objet du rachat et de l'annulation.

Le Montant Total d'Annulation sera déterminé par le gérant ou le conseil de gérance le cas échéant, et sera approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base d'un état financier intérimaire de la Société.

Le Montant Total d'Annulation pour chacune des classes A à E de Parts Sociales doit être le Montant Disponible de la classe de Parts Sociales concernée au moment de son rachat et de son annulation sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés de la manière prévue pour la modification des statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

Après le rachat et l'annulation des Parts Sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera exigible de la Société.

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) à hauteur des dividendes que les associés auraient eu le droit de se voir distribuer conformément à l'article 24 des statuts, augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social ainsi que du montant de la réduction de la réserve légale relatives à la classe de Parts Sociales devant être rachetée/annulée, mais réduit de (i) toutes pertes (y compris toutes pertes reportées) et (ii) de toutes sommes devant être placées en réserve conformément à la Loi ou aux Statuts, tels que ces éléments sont établis dans les comptes intermédiaires de la Société, (sans double décompte) afin que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toutes réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social ainsi que le montant de la réduction de la réserve légale par rapport à la classe de parts sociales devant être annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être placées en réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Dans le cas où la Société réaliserait des bénéfices supplémentaires (par exemple, un paiement complémentaire) après le rachat et l'annulation de la classe de Parts Sociales (le "Rachat"), suite à une opération qui a été réalisée avant le rachat, le Montant Disponible calculé à l'occasion du rachat prendra en compte ces bénéfices supplémentaires.

**Art. 24. Affectations de bénéfices.** Au moins cinq pour-cent des profits annuels nets de la Société doivent être alloués chaque année à la réserve légale (la «Réserve Légale»). Cette allocation à la Réserve Légale cesse d'être requise dès lors que, et pour autant que le montant de la Réserve Légale s'élève à dix pour-cent du capital émis de la Société.

Après l'allocation de la Réserve Légale, le ou les associés déterminent comment il doit être disposé des profits nets annuels restants. Ils peuvent choisir d'allouer tout ou partie des fonds restants à une réserve, les provisionner, les reporter à l'exercice social suivant ou encore les distribuer avec les profits reportés, les réserves distribuables et primes d'émission. Lors de telles distributions, chaque part sociale donne droit à la même proportion du montant distribuable.

Chaque année ou la Société décide de distribuer des dividendes sur base des profits nets et des réserves disponibles dérivés des réserves comptables, incluant toutes primes d'émission, le montant alloué à cet effet est distribué dans l'ordre de priorité suivant:

- Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Classe A reçoivent une distribution de dividendes par rapport à l'année concernée d'un montant de zéro virgule soixante pour-cent (0,60%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe B reçoivent une distribution de dividendes par rapport à l'année concernée d'un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour-cent (0,55%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe C reçoivent une distribution de dividendes par rapport à l'année concernée d'un montant de zéro virgule cinquante pour-cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe D reçoivent une distribution de dividendes par rapport à l'année concernée d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pour-cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe E reçoivent le montant restant de toute distribution de dividendes.

Dans l'hypothèse où l'entière de la dernière classe de parts sociales en circulation (dans l'ordre alphabétique, initialement la Classe de Parts Sociales E) a été rachetée et annulée conformément à l'article 7, le montant restant lors d'une distribution de dividendes devra alors être alloué à la dernière classe de parts sociales en circulation précédente dans l'ordre alphabétique inverse (initialement les Parts Sociales de Classe D).

**Art. 25. Dividendes intérimaires.** Sous réserve des conditions fixées par les statuts et conformément aux dispositions ci-dessus, le conseil de gérance peut distribuer un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants doivent fixer le montant et la date du paiement d'un tel acompte.

**Art. 26. Dissolution, Liquidation.** La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote positif de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé.

La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Après le paiement de toutes les dettes et les charges de la Société et des frais de liquidation, le produit net de la liquidation sera distribué aux associés en conformité avec, et de façon à réaliser de manière globale, le même résultat économique que les règles de répartition prévues pour la répartition des dividendes.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 1.950,- EUR

Le montant de l'augmentation de capital a été évalué à 458.237,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparantes représentées par leur mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, passé à Junglinster, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juillet 2014. Relation GRE/2014/2961. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014127342/446.

(140143974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

### **Mobile i3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.266.

#### — STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the thirty-first day of July.,

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, a notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

#### THERE APPEARED:

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, having a share capital of one million eight hundred twenty-three thousand euro (EUR 1,823,000), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 103.123 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs. Sophie Henryon, employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Mobile i3 S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at thirty eight thousand Euros (EUR 38,000), represented by:

(a) two million three hundred and twenty five thousand (2,325,000) class A shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class A Shares);

(b) one hundred ninety three thousand seven hundred and fifty (193,750) class B shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class B Shares);

(c) five hundred eighty one thousand two hundred and fifty (581,250) class C shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class C Shares);

(d) one hundred thousand (100,000) class D shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class D Shares);

(e) one hundred thousand (100,000) class E shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class E Shares);

(f) one hundred thousand (100,000) class F shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class F Shares);

(g) one hundred thousand (100,000) class G shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class G Shares);

(h) one hundred thousand (100,000) class H shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class H Shares);

(i) one hundred thousand (100,000) class I shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class I Shares); and

(j) one hundred thousand (100,000) class J shares in registered form, having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the Class J Shares).



The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Shares, each being a Share.

The Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Waterfall Shares, each being a Waterfall Share.

5.2. The holders of Class A Shares shall together be referred to as the Class A Shareholders, each being a Class A Shareholder, the holders of Class B Shares shall together be referred to as the Class B Shareholders, each being a Class B Shareholder, and the holders of Class C Shares shall together be referred to as the Class C Shareholders, each being a Class C Shareholder.

5.3. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.4. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the Class J Shares).

5.5. In the event of a reduction of the share capital through the repurchase and cancellation of a class of Shares (in the order provided in Art. 5.4), such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.6. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board on the basis of the relevant interim accounts. The Total Cancellation Amount for each class of the Waterfall Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.8. Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. All Shares shall have the rights specified in these Articles.

6.2. Share premium contributed by shareholders shall be available as a freely distributable reserve on all classes of Shares and any distribution of share premium may be made on any single class of Shares.

6.3. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.4. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.5. The Shares can be subject to any security interest.

6.6. A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own Shares within the limits set out in the Law.

#### **Art. 7. Transfer of Shares, Put Option and Call Option.**

7.1. A share transfer shall be carried out by the entry in the register of Shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company in accordance with the provisions established in Art. 8.4. below, following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.2. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

7.3. The transfer of Shares to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least eighty percent (80%) of the share capital.

7.4. The transfer of Shares held by a Class C Shareholder to another shareholder is subject to prior approval by shareholders representing at least eighty percent (80%) of the share capital.

7.5. The transfer of Shares held by a Class A Shareholder to a Class B Shareholder and the transfer of Shares held by a Class B Shareholder to a Class A Shareholder is free subject to the provision of any agreement entered into between the Class A Shareholders and the Class B Shareholders from time to time.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Board of directors.**

8.1. Composition of the board of directors

(i) The Company shall be managed by the Board, which shall comprise at least five (5) members. The Board shall be composed of at least two (2) class A directors, one (1) class B director, and two (2) class C directors. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting shall appoint the directors and determine their number, and the term of their office. The Directors shall not receive remuneration. Directors cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for re-appointment at the expiry of their term of office.

(iii) The Class A Shareholders (acting together, upon decision by a Class A Shareholders representing a majority of the class A shareholding) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholders) to propose three (3) persons for appointment by the General Meeting as class A directors from time to time. The Class A Shareholders shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class A director, and to propose the appointment of another person to act in place of such class A director.

(iv) The Class B Shareholders (acting together, upon decision by a Class B Shareholders representing a majority of the class B shareholding) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholders) to propose (i) two (2) persons for appointment by the General Meeting as class B directors from time to time, and (ii) three (3) persons for appointment by the General Meeting as class C directors from time to time. The Class B Shareholders shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class B director or class C director, and to propose the appointment of another person to act in place of such class B director or class C director.

(v) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting subject to the provisions of this article 8.1.

(vi) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(vii) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(viii) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

## 8.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

## 8.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among the class A directors, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any director, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant to another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, including at least one (1) class A director, one (1) class B director, and one (1) class C director. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the directors present or represented, including at least the positive vote of one (1) class A director. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.



(viii) Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

#### 8.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards any financial institution by the sole signature of any class A director (with powers to, including but not limited to, execute transfer orders). The Company shall also be bound towards any other third party (excluding financial institutions) in all other matters by the joint signature of (i) one class A director, (ii) one class B director, and (iii) one class C director.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties (including any financial institution) by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

#### Art. 9. Sole director.

9.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the Company may be managed by a single director until the General Meeting following the introduction of an additional shareholder; and

(ii) any reference in the Articles to the Board, the directors, some directors or any director should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

9.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

**Art. 10. Liability of the directors.** The directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### IV. Shareholders

#### Art. 11. General meetings of shareholders.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing at least one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such emergency shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(vii) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(viii) Unless provided otherwise in the Articles, resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders representing at least 65% (sixty-five percent) of the Company's share capital.

(ix) Decisions pertaining to (i) the creation, composition, organization and operation of any committee, (ii) the provision of a guarantee, surety, or any other form of recourse by the Company, or (iii) the appointment or removal of a director are of the competence of the shareholders.

(x) An extraordinary General Meeting may only amend these Articles or resolve on a merger involving the Company if at least 65% (sixty-five percent) of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles (to the extent applicable), including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by shareholders representing at least 65% (sixty-five percent) of the Company's share capital.

(xi) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

**Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of June and ends on the thirty-first (31) of May of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, directors and statutory auditor to the Company.

13.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditor shall then prepare a report setting out their proposals.

13.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Tuesday of November of each year at 10.00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

**Art. 14. Auditors.**

14.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

14.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires)/external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

**Art. 15. Allocation of profits and Share distribution allocations.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions of Article 16.

15.5. The distributions (including, but not limited to, dividends and share premium distributions) declared, may be paid in any currency selected by the Board and may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate distribution funds into the currency of their payment. A distribution declared but not paid on a Share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

## VI. Distributions

### Art. 16. Distribution Waterfall.

16.1. In the event of a distribution on any Waterfall Shares, such distributions shall be allocated always in accordance with the following:

(i) Subject to (vii) below, an amount equal to nought point one zero per cent (0.10%) of the nominal value of each Class D Share shall be allocated equally to the holders of all Class D Shares; then

(ii) Subject to (vii) below, an amount equal to nought point one five per cent (0.15%) of the nominal value of each Class E Share shall be allocated equally to the holders of all Class E Shares; then

(iii) Subject to (vii) below, an amount equal to nought point two zero per cent (0.20%) of the nominal value of each Class F Share shall be allocated equally to the holders of all Class F Shares; then

(iv) Subject to (vii) below, an amount equal to nought point two five cent (0.25%) of the nominal value of each Class G Share shall be allocated equally to the holders of all Class G Shares; then

(v) Subject to (vii) below, an amount equal to nought point three zero per cent (0.30%) of the nominal value of each Class H Share shall be allocated equally to the holders of all Class H Shares; then

(vi) Subject to (vii) below, an amount equal to nought point three five per cent (0.35%) of the nominal value of each Class I Share shall be allocated equally to the holders of all Class I Shares; then

(vii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class of Shares in reverse alphabetical order (i.e. first the Class J Shares, then, if no Class J Shares are in existence, the Class I Shares, and in such continuation until only Class C Shares, Class B Shares, and Class A Shares are in existence).

16.2. In the event of a distribution on Class C Shares, Class B Shares or Class A Shares, such distributions shall be allocated equally to the holders of all the relevant class.

16.3. Any distribution amount payable on any class of Waterfall Shares, unless specifically declared as payable, shall accrue and accumulate and shall be paid by the Company upon redemption of such class of Waterfall Shares.

## VII. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

17.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the Shares held by each of them.

## VIII. General provision

18.1 Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

## IX. Definitions

Available Amount in relation to each class of shares	<p>means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) attributable to that class (subject to the provisions of Art. 16), increased by (i) any freely distributable reserves (including, for the avoidance of doubt, the share premium reserve and assimilated premiums such as amounts booked under the account 115 (apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) of the Luxembourg standard Chart of Accounts) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve (s) pursuant to the requirements of law or of the Articles or in the reasonable opinion of the Board set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting), so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby:</p> <p>AA = Available Amount  NP = net profits (including carried forward profits)  P = any freely distributable reserves  CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled  L = losses (including carried forward losses)  LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles</p>
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

### *Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of May 2015.

### *Subscription and payment*

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, subscribes for (i) two million three hundred and twenty five thousand (2,325,000) Class A Shares, (ii) one hundred ninety three thousand seven hundred and fifty (193,750) Class B Shares, (iii) five hundred eighty one thousand two hundred and fifty (581,250) Class C Shares, (iv) one hundred thousand (100,000) Class D Shares, (v) one hundred thousand (100,000) Class E Shares, (vi) one hundred thousand (100,000) Class F Shares, (vii) one hundred thousand (100,000) Class G Shares, (viii) one hundred thousand (100,000) Class H Shares, (ix) one hundred thousand (100,000) Class I Shares, and (x) one hundred thousand (100,000) Class J Shares, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of in an aggregate amount of thirty eight thousand Euros (EUR 38,000) to be entirely allocated to the share capital account of the Company.

The amount of thirty eight thousand Euros (EUR 38,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares and expressly acknowledges that the conditions set forth in article 26 of the law on commercial companies of 10<sup>th</sup> August 1915 have been fulfilled.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

### *Resolutions of the shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

- The following persons are appointed as class A directors of the Company for a period of six (6) years:
  - Virginie Edith Nadine Dohogne, born on 14 June 1975, in Verviers (Belgium), and residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
  - Joel Cardenas San Martin, born on 3 March 1978 in Bilbao (Spain), and residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- The following person is appointed as class B director of the Company for a period of six (6) years:

- Douwe Hendrick Jacob Terpstra, born on 31 October 1958, in Leeuwarden (The Netherlands), and residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The following person are appointed as class C directors of the Company for a period of six (6) years:

- Universal Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 64.474, whose permanent representative is Douwe Hendrick Jacob Terpstra, born on 31 October 1958, in Leeuwarden (The Netherlands), and residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Valérie Pechon, born in Caracas (Venezuela), on November 10, 1975, and residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class C directors of the Company.

4. COMCOLUX S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 58.545, is appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company for a period of six (6) years.

5. The registered office of the Company is located at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF this deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le le trente-et-un du mois de juillet..

Par devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, dont le siège social est établi au 6 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, disposant d'un capital social de un million huit cent vingt-trois mille euros (EUR 1.823.000) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.123 (l'Actionnaire Unique),

ici représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, la procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Mobile i3 S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par

souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris, sans s'y limiter, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à trente-huit mille euros (EUR 38.000), représenté par:

(a) deux millions trois cent vingt-cinq mille (2.325.000) actions de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe A);

(b) cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (193.750) actions de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe B);

(c) cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante (581.250) actions de classe C sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe C);

(d) cent mille (100.000) actions de classe D sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe D);

(e) cent mille (100.000) actions de classe E sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe E);

(f) cent mille (100.000) actions de classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe F);

(g) cent mille (100.000) actions de classe G sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe G);

(h) cent mille (100.000) actions de classe H sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe H);

(i) cent mille (100.000) actions de classe I sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe I); et

(j) cent mille (100.000) actions de classe J sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les Actions de Classe J).

Les Actions de Classe A, Actions de Classe B, Actions de Classe C, Actions de Classe D, Actions de Classe E, Actions de Classe F, Actions de Classe G, Actions de Classe H, Actions de Classe I et les Actions de Classe J sont dénommées collectivement les Actions et individuellement une Action.

Les Actions de Classe D, Actions de Classe E, Actions de Classe G, Actions de Classe H, Actions de Classe I et les Actions de Classe J sont dénommées collectivement les Actions en Cascade et individuellement une Action en Cascade.

5.2. Les propriétaires des Actions de Classe A sont dénommés collectivement les Actionnaires de Classe A, individuellement un Actionnaire de Classe A, les propriétaires des Actions de Classe B sont dénommés collectivement les Actionnaires de Classe B, individuellement un Actionnaire de Classe B, les propriétaires des Actions de Classe C sont dénommés collectivement les Actionnaires de Classe C, individuellement un Actionnaire de Classe C.

5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.



5.4. Le capital social de la Société peut être diminué par l'annulation d'Actions notamment par l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières d'Actions à travers le rachat et l'annulation de toutes les Actions en circulation dans ladite/lesdites classe(s). Dans l'éventualité des rachats et annulations des classes d'Actions, lesdits annulations et rachats d'Actions seront effectués dans l'ordre alphabétique inversé (en commençant par les Actions de Classe J).

5.5. Dans l'éventualité d'une diminution du capital social par le rachat et l'annulation de classe d'Actions (dans l'ordre prévu à l'article 5.4), ces classes d'Actions donne droit à leurs propriétaires au Montant Disponible au pro rata de leur participation dans cette classe (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par le Conseil) et les propriétaires d'Actions de la classe d'Actions rachetée et annulée doivent recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque Action qu'ils détiennent dans la classe concernée et rachetée.

5.6. La Valeur d'Annulation Par Action est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions en émission dans la classe d'Actions devant être rachetée et annulée.

5.7. Le Montant Total d'Annulation signifie le montant déterminé par le Conseil sur la base des comptes intermédiaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chaque classe d'Actions en Cascade est le Montant Disponible de la classe concerné au moment de l'annulation de la classe concerné sauf décidé autrement par l'Assemblée Générale de la manière requise pour la modification des Statuts, à condition cependant que le Montant Total d'Annulation ne sera pas supérieur au Montant Disponible.

5.8. Lors du rachat et annulation des Actions de la classe d'Actions concernée, la Valeur d'Annulation Par Action devient due et payable par la Société.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Toutes les Actions ont les droits définis dans les présents Statuts.

6.2. Toutes les primes d'émissions apportées par les actionnaires sont disponibles en tant que réserve librement distribuable sur toutes les classes d'Actions et toute distribution de prime d'émission peut être effectuée sur une classe d'Action unique.

6.3. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.4. Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.5. Les Actions peuvent être assujetties à une sûreté.

6.6. Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.7. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi.

#### **Art. 7. Transfert d'Actions, Option de Vente et Option d'achat.**

7.1. Un transfert d'actions s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(v) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(vi) par un quelconque mandataire de la Société conformément aux dispositions établies à l'article 8.4. ci-dessous, suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.2. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, valablement signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve d'un transfert d'actions.

7.3. Le transfert d'Actions à des tiers est soumis à l'approbation préalable par les actionnaires représentant au moins quatre-vingt pourcent (80%) du capital social.

7.4. Le transfert d'Actions détenues par un Actionnaire de Classe C à un autre actionnaire est soumis à l'accord préalable par les actionnaires représentant au moins quatre-vingt pourcent (80%) du capital social.

7.5. Le transfert d'Actions détenues par un Actionnaire de Classe A à un actionnaire de Classe B et le transfert d'Actions détenues par un Actionnaire de Classe B à un Actionnaire de Classe A est libre sous réserve des dispositions de tout accord conclu entre les Actionnaires de Classe A et les Actionnaires de Classe B dans le temps.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Conseil d'administration.**

8.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par le Conseil, composé d'au moins cinq (5) membres. Le Conseil se compose d'au moins deux (2) administrateurs de classe A, un (1) administrateur de classe B, et deux (2) administrateurs de classe C. Les administrateurs ne doivent pas nécessairement être des actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, ainsi que la durée de leur mandat. Les Administrateurs ne perçoivent pas de rémunération. Les Administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat.

(iii) Les Actionnaires de Classe A (agissant ensemble, sur décision d'un Actionnaire de Classe A représentant une majorité de l'actionariat de classe A) ont seuls le droit exercé par notification écrite à la Société (avec copie aux autres actionnaires) de proposer trois (3) personnes pour nomination par l'Assemblée Générale en tant qu'administrateurs de

classe A de temps à autre. Les Actionnaires de Classe A ont également seuls le droit par une telle notification de demander la révocation de tout administrateur de classe A, et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir en remplacement de cet administrateur de classe A.

(iv) Les Actionnaires de Classe B (agissant ensemble, sur décision d'un Actionnaire de Classe B représentant une majorité de l'actionnariat de classe B) ont seuls le droit exercé par notification écrite à la Société (avec copie aux autres actionnaires) de proposer (i) deux (2) personnes pour nomination par l'Assemblée Générale en tant qu'administrateurs de classe B de temps à autre, et (ii) trois (3) personnes pour nomination par l'Assemblée Générale en tant qu'administrateurs de classe C de temps à autre. Les Actionnaires de Classe B ont également seuls le droit par une telle notification de demander la révocation de tout administrateur de classe B ou administrateur de classe C, et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir en remplacement de cet administrateur de classe B et cet administrateur de classe C.

(v) Les administrateurs sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision de l'Assemblée Générale sous réserve des dispositions du présent article 8.1.

(vi) Lorsqu'une personne morale est nommée en tant qu'administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(vii) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(viii) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

## 8.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social de référence.

## 8.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire un président parmi les administrateurs de classe A, et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Assemblées Générales.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'un administrateur, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui est en principe au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, y compris au moins un (1) administrateur de classe A, un (1) administrateur de classe B et un (1) administrateur de classe C. Les résolutions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, comprenant au moins le vote favorable de un (1) administrateur de classe A. Le président dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion, ou par le secrétaire (le cas échéant).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.



(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. Un rapport spécial relatif à la ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale, avant tout vote sur une quelconque résolution.

#### 8.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis de toute institution financière par la signature unique de tout administrateur de classe A (avec pouvoirs, y compris mais sans s'y limiter, de signer des ordres de transfert). La Société est également engagée vis-à-vis de tout autre tiers (à l'exception des institutions financières) en toutes circonstances, par les signatures conjointes de (i) un administrateur de classe A, (ii) un administrateur de classe B, et (iii) un administrateur de classe C.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers (y compris toute institution financière) par la signature conjointe ou unique de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

#### Art. 9. Administrateur unique.

9.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

9.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 10. Responsabilité des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Actionnaires

#### Art. 11. Assemblée générale des actionnaires.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors d'une Assemblée Générale. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s). Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent à l'heure et au lieu précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être nécessairement un actionnaire), afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à l'assemblée de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à l'assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à l'assemblée.

(vii) Tout actionnaire peut voter au moyen des formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont considérés comme nuls.

(viii) Sauf disposition contraire des Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par les actionnaires représentant au moins 65% (soixante-cinq pourcent) du capital social de la Société.

(ix) Les décisions relatives à (i) la constitution, la composition, l'organisation et au fonctionnement de tout comité, (ii) l'octroi d'une garantie, une caution, ou toute autre forme de recours par la Société, ou (iii) la nomination ou la révocation d'un administrateur sont de la compétence des actionnaires.

(x) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les présents Statuts ou décider d'une fusion impliquant la Société que si au moins 65% (soixante-cinq pourcent) du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées (dans la mesure applicable) ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale est convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations indiquent la date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ainsi que les résultats de la précédente Assemblée Générale. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Aux deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par des actionnaires représentant au moins au moins 65% (soixante-cinq pourcent) du capital social de la Société.

(xi) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

**Art. 12. Actionnaire unique.** Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et
- (iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) juin et se termine le trente-et-un (31) mai de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de pertes et profits ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des dirigeants, administrateurs et commissaire envers la Société.

13.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet aux commissaires un rapport sur les opérations de la Société, ainsi que les pièces justificatives s'y rapportant. Le commissaire prépare ensuite un rapport exposant ses propositions.

13.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de novembre de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

**Art. 14. Commissaires /Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

14.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

14.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

**Art. 15. Affectation des bénéfices et affectations de la distribution d'Actions.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint un montant égal à dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport adressé au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

15.4. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux actionnaires sur décision d'une assemblée générale des actionnaires conformément aux dispositions de l'article 16.

15.5. Les distributions déclarées (y compris, mais sans s'y limiter, les distributions de dividendes et de prime d'émission), sont payées dans la devise choisie par le Conseil et sont payées aux lieux et moments fixés par le Conseil. Le Conseil prend une décision finale sur le taux de change applicable pour convertir la distribution de fonds dans la devise de son paiement. Une distribution déclarée mais non payée pour une Action pendant cinq ans ne peut être réclamée au-delà de cette période par le détenteur de cette Action, est perdue par le détenteur de cette Action, et revient à la Société. Aucun intérêt ne sera payé pour des distributions déclarées et non réclamées qui sont retenues par la Société pour le compte des détenteurs des Actions.

## VI. Distributions

### Art. 16. Distribution en cascade.

16.1. En cas de distribution sur des Actions en Cascade, ces distributions seront toujours affectées conformément à ce qui suit:

(i) Sous réserve de (vii) ci-dessous, un montant équivalent à zéro virgule dix pourcent (0,10%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe D est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Actions de Classe D; puis

(ii) Sous réserve de (vii) ci-dessous, un montant équivalent à zéro virgule quinze pourcent (0,15%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe E est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Actions de Classe E; puis

(iii) Sous réserve de (vii) ci-dessous, un montant équivalent à zéro virgule vingt pourcent (0,20%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe F est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Actions de Classe F; puis

(iv) Sous réserve de (vii) ci-dessous, un montant équivalent à zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe G est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Actions de Classe G; puis

(v) Sous réserve de (vii) ci-dessous, un montant équivalent à zéro virgule trente pourcent (0,30%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe H est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Actions de Classe H; puis

(vi) Sous réserve de (vii) ci-dessous, un montant équivalent à zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35%) de la valeur nominale de chaque Action de Classe I est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Actions de Classe I; puis (vii) le solde du montant total distribué sera affecté dans sa totalité aux détenteurs de la dernière classe d'Actions en ordre alphabétique inversé (i.e. en premier les Actions de Classe J, puis, si aucune des Actions de Classe J n'est en existence, les Actions de Classe I, et ainsi de suite jusqu'à ce que seules des Actions de Classe C, des Actions de Classe B, et des Actions de Classe A ne soient en existence).

16.2. En cas de distribution sur des Actions de Classe C, des Actions de Classe B, et des Actions de Classe A, ces distributions seront affectées à part égale aux détenteurs de toutes les classes concernées.

16.3. Tout montant de distribution payable sur une classe d'Actions en Cascade, sauf si spécifiquement déclaré comme payable, s'accumule et est payé par la Société lors du rachat de cette classe d'Actions en Cascade.

## VII. Dissolution - Liquidation

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux Actions détenues par chacun d'entre eux.

## VIII. Dispositions générales

18.1 Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu par les actionnaires.

## IX. Définitions

Montant Disponible en rapport avec chaque classe d'actions	<p>signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (comprenant les bénéfices reportés) attribuable à cette classe (sous réserve des dispositions de l'article 16), augmenté (i) des réserves librement distribuables (y compris, pour éviter tout doute, la réserve de prime d'émission et de primes assimilées tels que les montants comptabilisés au compte 115 (apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) du plan comptable standard luxembourgeois) et (ii) le cas échéant du montant de la réduction du capital social relative à la catégorie d'Actions à annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi, mais diminué (i) des pertes (comprenant les pertes reportées) et (ii) de toutes sommes à placer en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts ou de l'opinion raisonnable du Conseil réservées pour couvrir les dépenses courantes de la Société, chaque fois tel que défini dans les Comptes Intérimaires concernés (en tout état de cause, sans double comptabilisation), de sorte que:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Où:</p> <p>AA = Montant Disponible        NP = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés)        P = réserves librement distribuables        CR = le montant de la réduction du capital social et réduction de la réserve légale relative à la catégorie d'Actions à annuler        L = pertes (y compris les pertes reportées)        LR = toutes sommes à placer en réserve(s) en vertu de la loi ou des Statuts</p>
Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date pas antérieure à huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la catégorie d'Actions concernée.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) mai 2015.

### *Souscription et libération*

L'Actionnaire Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (i) deux millions trois cent vingt-cinq mille (2.325.000) Actions de Classe A, (ii) cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (193.750) Actions de Classe B, (iii) cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante (581.250) Actions de Classe C, (iv) cent mille (100.000) Actions de Classe D, (v) cent mille (100.000) Actions de Classe E, (vi) cent mille (100.000) Actions de Classe F, (vii) cent mille (100.000) Actions de Classe G, (viii) cent mille (100.000) Actions de Classe H, (ix) cent mille (100.000) Actions de Classe I, and (x) cent mille (100.000) Actions de Classe J, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-huit mille Euro (EUR 38.000) à affecter intégralement au compte de capital social de la Société.

Le montant de trente-huit mille Euro (EUR 38.000) est à la disposition de la Société et preuve en a été apporté au notaire instrumentant qui le constate expressément.

### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, et en constate expressément l'accomplissement.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros.

### *Résolutions de l'actionnaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Actionnaire Unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de classe A de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Virginie Edith Nadine Dohogne, née le 14 juin 1975, à Verviers (Belgique), et de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Joel Cardenas San Martin, né le 3 mars 1978 à Bilbao (Espagne), et de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée en qualité d'administrateur de classe B de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Douwe Hendrick Jacob Terpstra, né le 31 octobre 1958, à Leeuwarden (Pays-Bas), et de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de classe C de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Universal Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 64.474, dont le représentant permanent est Douwe Hendrick Jacob Terpstra, né le 31 octobre 1958, à Leeuwarden (Pays-Bas), et de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Valérie Pechon, née à Caracas (Venezuela), le 10 novembre 1975, et de résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4. COMCOLUX S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58.545, est nommé en tant que commissaire de la Société pour une durée de six (6) ans.

5. Le siège social de la Société est établi au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Henryon, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils, le 04 aout 2014. Relation: EAC/2014/10735. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): M.Halsdorf.*

POUR COPIE CONFORME.

Référence de publication: 2014125765/883.

(140143467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

#### **Pinnacle Topco & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 169.198.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of July.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Pinnacle Topco & Cy S.C.A." (the "Company"), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 169198, incorporated pursuant to a notarial deed dated 31 May 2012, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 5 July 2012, number 1697, page 81410. The articles have been amended pursuant to a notarial deed dated 29 August 2013 published in the Memorial C dated 19 October 2013, number 2614, page 125464.

The meeting is presided by Mrs. Linda Harroch, lawyer, residing in Howald, Grand Duchy of Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs. Caroline Sculteur, maître en droit, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. To reduce the Company's share capital by an amount of six million US dollars (USD 6,000,000.00) (the "Capital Reduction") so as to bring it from its present amount of four hundred and sixty million seven hundred and thirty-eight

thousand and seventy-three US dollars (USD 460,738,073.00) down to four hundred and fifty-four million seven hundred and thirty-eight thousand and seventy-three US dollars (USD 454,738,073.00), by the cancellation of the existing six million (6,000,000) preference shares (the “Cancelled Shares”), each having a nominal value of one US dollar (USD 1.00).

2. To amend article 5.1 of the Company’s articles of incorporation.

3. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital being represented at the present meeting and all the shareholders represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders’ meeting decides to reduce the Company’s share capital by an amount of six million US dollars (USD 6,000,000.00) (the “Capital Reduction”) so as to bring it from its present amount of four hundred and sixty million seven hundred and thirty-eight thousand and seventy-three US dollars (USD 460,738,073.00) down to four hundred and fifty-four million seven hundred and thirty-eight thousand and seventy-three US dollars (USD 454,738,073.00), by the cancellation of the existing six million (6,000,000) preference shares (the “Cancelled Shares”), each having a nominal value of one US dollar (USD 1.00).

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution the shareholders’ meeting decides to amend article 5.1 of the Company’s articles of incorporation, as a result of the above capital increase, which shall now be read as follows:

“ 5.1. The capital is fixed at four hundred and fifty-four million seven hundred and thirty-eight thousand and seventy-three US dollars (USD 454,738,073.00) represented by four hundred and fifty-four million seven hundred and thirty-eight thousand and seventy-three (454,738,073) shares, divided into:

(A) four hundred and fifty-four million seven hundred and thirty-eight thousand and seventy-two (454,738,072) ordinary shares of one US dollar (USD 1.00) each divided into (i) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class A (the “Class A Shares”); (ii) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class B (the “Class B Shares”), (iii) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class C (the “Class C Shares”), (iv) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class D (the “Class D Shares”), (v) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class E (the “Class E Shares”), (vi) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class F (the “Class F Shares”), (vii) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class G (the “Class G Shares”), (viii) fifty million five hundred and twenty-six thousand four hundred and forty-two (50,526,442) ordinary shares of class H (the “Class H Shares”), (ix) fifty million five hundred and twenty-six thousand five hundred and thirty-six (50,526,536) ordinary shares of class I (the “Class I Shares” all together the “Ordinary Shares”); and

(B) one (1) management share (the “Management Share”) having a nominal value of one US dollar (USD 1.00) and owned by Pinnacle S.à r.l.”

*Costs and Expenses.*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the appearing parties signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L’an deux mille quatorze, le dix-sept juillet.



Par devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions «Pinnacle Topco & Cy S.C.A.» (la «Société») constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169.198, constituée suivant acte notarié en date du 31 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») du 5 juillet 2012, numéro 1697, page 81410. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 29 août 2013, publié au Mémorial C en date du 19 octobre 2013, numéro 2614, page 125464.

L'Assemblée est sous la présidence de Madame Linda Harroch, avocat, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Sculteur, maître en droit, demeurant à Howald, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de six millions de dollars US (USD 6.000.000,00) (la «Réduction de Capital»), afin de le porter de son montant actuel de quatre cent soixante millions sept cent trente-huit mille et soixante-treize dollars US (USD 460.738.073,00) à quatre cent cinquante-quatre millions sept cent trente-huit mille et soixante-treize dollars US (USD 454.738.073,00), par l'annulation des six millions (6.000.000) d'actions préférentielles existantes (les «Actions Annulées»), chacune ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00).

2. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société.

3. Divers.

II. - Que les actionnaires représentés, la mandataire des associés représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par la mandataire des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant représenté à la présente assemblée et tous les associés représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, aucune notice de convocation n'a été nécessaire.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide la réduction du capital social de la Société d'un montant de six millions de dollars US (USD 6.000.000,00) (la «Réduction de Capital»), afin de le porter de son montant actuel de quatre cent soixante millions sept cent trente-huit mille et soixante-treize dollars US (USD 460.738.073,00) à quatre cent cinquante-quatre millions sept cent trente-huit mille et soixante-treize dollars US (USD 454.738.073,00), par l'annulation des six millions (6.000.000) d'actions préférentielles existantes (les «Actions Annulées»), chacune ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société suite à l'augmentation de capital, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **5.1.** Le capital est fixé à quatre cent cinquante-quatre millions sept cent trente-huit mille et soixante-treize dollars US (USD 454.738.073,00) représenté par quatre cent cinquante-quatre millions sept cent trente-huit mille et soixante-treize (454.738.073) actions chacune réparties en:

(A) quatre cent cinquante-quatre millions sept cent trente-huit mille et soixante-douze (454.738.072) actions ordinaires, chacune ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00), subdivisées en (i) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux (50.526.442) actions ordinaires de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), (ii) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux (50.526.442) actions ordinaires de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), (iii) cinquante millions quatre cent quinze mille trois cent quarante-deux (50.415.342) actions ordinaires de catégorie C (les «Actions de Catégorie C»), (iv) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux (50.526.442) actions ordinaires de catégorie D (les «Actions de Catégorie D»), (v) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux (50.526.442) actions ordinaires de catégorie E (les «Actions de Catégorie E»), (vi) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux (50.526.442) actions ordinaires de catégorie F (les «Actions de Catégorie F»), (vii) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux



(50.526.442) actions ordinaires de catégorie G (les «Actions de Catégorie G»), (viii) cinquante millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quarante-deux (50.526.442) actions ordinaires de catégorie H (les «Actions de Catégorie H»), (ix) cinquante millions cinq cent vingt-six mille cinq cent trente-six (50.526.536) actions ordinaires de catégorie I (les «Actions de Catégorie I»), toutes étant collectivement référencées comme les «Actions Ordinaires»

(B) une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité») ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00), détenue par Pinnacle S.à r.l. prénommée, en tant qu'actionnaire commandité.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, C. SCULTEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 18 juillet 2014. Relation: EAC/2014/9980. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014127357/155.

(140143971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

---

**Delhaize Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8281 Kehlen, 51, rue d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 97.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DELHAIZE Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014121269/10.

(140139842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**DBAG Investment I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.460.500,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 180.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014121268/10.

(140139465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---

**Diamond Consulting S.A. (House of Diamonds), Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 89.225.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, RUE DE BITBOURG L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2014121270/10.

(140138807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

---